



décès du chaton 5 jours après son arrivée

Par **freedom2000**, le **20/07/2021 à 14:08**

Bonjour, j'ai adopté un chaton British Shorthair de 2 mois et demi qui nrm'a été livré le 10 juillet au soir au prix de 1400 + 220e de frais de rtransport (350km de mon domicile). Le chaton avait des griffes très rnacérées et le contour des yeux très sale, et miaulait sans arrêt pendantrntout son séjour.rnrnLe mardi 13 juillet dans l'après-midi, il rnavait commencé à avoir un comportement bizarre, et le matin du 14 rnjuillet, je l'ai amené aux urgences ! Fièvre de 40, ganglions enflés du rncôté gauche et présence des puces !!!! facture salée de 529e ...rnrnrnrnLe lendemain, le 15 juillet, à notre réveil, le chaton rampait comme unrnlézard, on l'a amené chez le même véto à 9H30 où il est mort sur place rn!!! Il était manifestement déjà malade en arrivant chez nous. Que faire rncontre cet éleveur xxxxxx qui rnmanifestement néglige ses animaux pour seulement faire du bénéfice ??rnrnrnrnJ'ai passé la journée du 15 juillet à appeler des cliniques qui rnpratiquent l'autopsie après l'avoir amené en vain à l'école des rnvétérinaires de Maison Alfort, où les étudiants sont désormais en rnvacances. Que pouvez vous faire pour m'aider ?rnBien cordialement

Par **Visiteur**, le **20/07/2021 à 15:31**

BonjourrnrnJe vous invite à lire de dossier ...rnrn<https://www.quechoisir.org/action-locale-ufc-que-choisir-le-petit-chat-est-mort-n12875/>

Par **nihilscio**, le **20/07/2021 à 19:56**

Bonjour,rnrnJ'avais apporté une première réponse qui a curieusement disparu.rnrnEn ce qui

concerne les doutes sur le sérieux de l'éleveur, je suggérais de prendre contact avec une association de défense des animaux.